

CAHIER DES CHARGES DES COMPETITIONS CONCOURS DÉDIÉS M3 POUR LA SAISON 2022-2023

Les concours dédiés M3 sont des compétitions officielles qui qualifient au championnat de France.

5 concours dédiés, les équipes s'engagent à participer à ces 5 journées.

Les dates : Samedi 22 octobre, Samedi 19 novembre, Samedi 21 janvier, Samedi 18 mars, Samedi 29 avril.

Au bout de ces 5 journées, un classement des équipes sera établi. Les **7 premières équipes** (nombre à confirmer suivant le quota attribué au CBDA par la FFSB) seront qualifiées pour les championnats de France. Les autres équipes pourront participer aux Fédéraux quadrettes M3 dans la formation de leur choix.

Il n'y aura pas d'obligation de monter en M2 cette année pour les meilleures équipes du classement. Seules, les 2 équipes finalistes du championnat de France seront en M2 la saison suivante.

Composition : 3 joueurs minimum de la catégorie M3. Les autres joueurs (M3, F3, M4, F4, G-18 et F-18) sont libres mais du même secteur bouliste. Lors des rencontres, il doit y avoir au moins 2 joueurs de l'équipe déclarée sur la fiche d'équipe.

DEROULEMENT DE LA COMPETITION :

Les concours dédiés se dérouleront en 8 quadrettes par groupe de 4 et une équipe d'office.

Dans le groupe, chaque équipe rencontre les 3 autres, un classement est ensuite établi. Le premier de chaque groupe se qualifie pour la finale. Les 3 autres équipes font une partie de classement. Les parties se disputent en 13 points ou 2 heures de temps. Si partie office ou forfait, la partie sera gagnée 13 à 7 suivant la réglementation fédérale.

En cas d'égalité à l'issue des parties de groupe :

1/ Si l'égalité concerne 2 équipes, celle-ci seront départagées par l'opposition directe.

2/ Si l'égalité concerne 3 équipes, celle-ci seront départagées par le goal-average général puis au nombre de points marqués. Si l'égalité persiste entre 2 équipes, celle-ci seront départagées par l'opposition directe.

Après les parties de groupe :

- une finale oppose les 2 premiers de chaque groupe.

- une partie de classement oppose les 2 deuxièmes, les 2 troisièmes et les 2 quatrièmes.

HORAIRES DES PARTIES :

7h30 à 9h30 : 1^{ère} partie de groupe A contre B et C contre D

10h00 à 12h00 : 2^{ème} partie de groupe A contre C et B contre D

14h00 à 16h00 : 3^{ème} partie de groupe A contre D et B contre C

16h45 à 18h45 : Finale et parties de classement

BAREME DES POINTS :

Partie de groupe, jouée et gagnée (ou forfait) : 2 points

Bonus 1^{er} de poule : 6 points - Bonus 2^{ème} de poule : 4 points - Bonus 3^{ème} de poule : 2 points

Partie de classement gagnée : 2 points - Finaliste gagnant : 4 points - Finaliste perdant : 2 points

Pour l'équipe d'office à chaque journée, celle-ci comptabilisera 6 points de classement.

INSCRIPTIONS : 35€ par équipe dont 2€ pour la caisse jeunes.

INDEMNITÉS : 25€ par partie jouée et gagnée.